

15 mars 2000
Français
Original: anglais

**Commission préparatoire
de la Cour pénale internationale**
Groupe de travail des éléments des crimes
New York
13-31 mars 2000
12-30 juin 2000
27 novembre-8 décembre 2000

Proposition soumise par le Japon au sujet de l'article 8.2

Ajouter l'alinéa suivant au préambule relatif aux éléments des crimes de guerre :

« Les éléments constitutifs des crimes de guerre, au sens du paragraphe 2 de l'article 8 du Statut s'entendent dans le cadre établi par le droit international des conflits armés, y compris le droit international des conflits armés applicables aux conflits armés en mer ».
